



Le 21 janvier 2016

Solidaires
Finances
Publiques
SYNDICAT NATIONAL

France Domaine sera une Direction de la DGFIP.

C'est par un communiqué à l'issue du Conseil des Ministres du 20 janvier 2016 que la nouvelle est tombée : France Domaine perd son statut d'agence rattachée à la DGFIP pour devenir une Direction à part entière de la DGFIP (selon le modèle de la DLF). C'est une décision qui va dans le bon sens et à l'encontre des recommandations de la Cour des Comptes de mars 2015.

Il reste néanmoins à voir le contenu précis du « coup d'accélérateur » voulu par l'Elysée en matière de politique immobilière de l'Etat !

Un budget et une véritable direction immobilière !

Un « examen spécifique » dans le cadre du projet de Loi de Finances pour 2017, et une « gouvernance interministérielle simplifiée et recentrée dans une instance sous l'autorité de la Direction immobilière de l'Etat », nouveau nom de France Domaine, semblent d'ores et déjà aller dans le bon sens pour la mission, pour les agents de France Domaine, et pourraient contribuer à l'amélioration d'une politique immobilière qui tiendrait enfin compte des conditions de travail des fonctionnaires et des attentes des usagers !

Des zones d'ombre et des interrogations ...

A cette heure, si un groupe de travail est bien envisagé mais non encore daté, il reste de nombreuses zones d'ombre. Pour Solidaires Finances Publiques, il n'est pas question d'attendre que tout soit bouclé pour que la voix des personnels soit entendue !

Quelle articulation entre la direction immobilière et les préfets de région ? Quelles conséquences concrètes pour les agents en terme d'affectations, d'indemnitaire et de pilotage des missions ? Quel sera le contenu du plan d'actions promis pour 2016 ? Quel impact sur la révision des baux privés, sur la gestion des cités administratives ? Comment traduire l'objectif présidentiel de « mettre le plus de foncier public à la disposition des aménageurs » ?

Pour les agents, revendiquons !

Pour Solidaires Finances Publiques, il n'est pas envisageable que la constitution de cette nouvelle Direction de Centrale se fasse sans répondre aux attentes des agents sur les questions indemnitaires, d'affectation, de soutien et de pilotage. Solidaires Finances Publiques exige :

- la définition préalable des périmètres et règles d'affectation des agents,
- l'octroi pour tous les agents d'un régime indemnitaire revalorisé,
- la résolution de tous les contentieux générés depuis 2007.

Toutes et tous en grève le mardi 26 janvier.

Pour nous joindre : contact@solidairesfinancespubliques.fr